



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82  
Site <http://www.amopa.asso.fr>

**AMOPA®**

## CONCOURS NATIONAL 2014-2015

# Défense et Illustration de la Langue française

**DESTINÉ AUX ÉLÈVES ET AUX ÉTUDIANTS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTRANGER OÙ LA LANGUE FRANÇAISE EST ENSEIGNÉE**

## PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Pour les classes des collèges :**

Sujet: Vous écrivez à un ami dont vous n'avez pas eu de nouvelles depuis longtemps.  
Qu'attendez-vous d'une amitié vraie ?

**Pour les classes des lycées :**

Sujet: La jeunesse. Est-ce le temps des indignations ?  
Le temps des solidarités ? Des engagements ?  
Justifiez votre réponse.

Ou sur un sujet proposé par le professeur.

L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront exécutés en classe.

## PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.

Les poèmes (forme fixe ou libre) seront composés en classe et présentés sur une seule page.

## PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Les sujets sont laissés au libre choix des élèves. La nouvelle est un court récit faisant intervenir un petit nombre de personnages évoluant dans un milieu caractérisé, s'achevant par une chute inattendue.

Les travaux ne devront pas dépasser 6 pages. La présentation « traitement de texte » sera appréciée.

### **IMPORTANT** Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement personnels**
- 2) Chaque copie devra porter en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie : le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, **le nom et la signature du professeur ainsi que l'indication de la classe et du niveau correspondant dans le système éducatif français**.
- 3) Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie.
- 4) Pour chaque prix, trois copies au plus seront sélectionnées par le professeur dans sa classe. Les chefs d'établissement enverront les copies sélectionnées au secrétariat national de l'AMOPA - Service Concours - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris ou à l'adresse courriel suivante : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)

**Au plus tard le 16 mars 2015, date impérative**

Les jurys nationaux se réuniront à Paris pour sélectionner les meilleures prestations. Le Palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)